

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SEYCHES

DEPARTEMENT

DU

LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE SEYCHES

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SEYCHES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Etaient présents : M. VIGO Emmanuel, M. BALSAC Olivier, Mme LE FORT Erika, M. ROYER Jean-Baptiste, Mme DELSOL Vanessa, M. FAURE Ludovic, Mme MAGES Séverine, M. DEON Fabien, M. COSTALONGA Hervé, Mme SANDRE Josiane Mme VARAGO Sandrine, Mme MARCON Aurélie, Mme ORTOLAN Marie-France, M. PHILIPPON Jérémy, M. GEERLINGS Augustinus

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15  
Présents 14  
Votants : 15

Etaient absents : Mme VARAGO Sandrine

Etaient excusés : Mme VARAGO Sandrine

Pouvoirs : Mme VARAGO Sandrine a donné pouvoir à Madame MARCON Aurélie

Secrétaire de séance : M.ROYER Jean-Baptiste

**DELIBERATION N°17 DU 29 AVRIL 2026  
TRAVAUX SUR LE RESEAUX EAUX PLUVIALES**

Monsieur le Maire informe son conseil municipal qu'il est nécessaire de réaliser des travaux d'eaux pluviales rue Frédéric Mistral

Monsieur le Maire présente un devis de la société EI LAMARQUE Terrassement et Aménagement pour un montant total de 3 240.00€€ TTC

Monsieur le Maire demande à son conseil municipal de bien vouloir délibérer.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à 15 voix pour:

- D'accepter le devis de la société EI LAMARQUE Terrassement Aménagement pour un montant de 3 240.00€ TTC
- D'inscrire cette dépense en section d'investissement : Article 231 Opération 10
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis.

Seyches, le 04 mai 2026

Le Maire,  
Emmanuel VIGO

Le secrétaire de séance,  
M.ROYER Jean-Baptiste

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture de Marmande, et publication